

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2024

Étaient présent·e·s :

Céline ELIE, Isabelle BAAS, Fabien PLASSON, Patricia DUMAS, Nans PERRIN, Marie-Christine CHAPRIER, Christophe MARTIN, Estelle TREMOULHEAC, Christine ROBIN, Nadège Rivoire, Alexandre VAGNON, Etienne CAREIL, Paul THIOLLIERE, Noël FRAISSE, Pierre BONNARD.

Patricia Dumas donne procuration à Estelle Trémoulhéac

Christine Robin est nommée secrétaire de séance

I - Procès-verbal du conseil du 07 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	15		

II – Demande de subvention : DETR – DSIL

La loi de finances 2024 a reconduit les enveloppes DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)

Mme le maire propose de présenter les dossiers suivants :

1. L'extension et la réhabilitation des vestiaires implantés sur le terrain du stade communal.
Le cabinet d'architecte « Atelier 3A » a estimé le montant des études et des travaux à :
 - Travaux : 172 261,73 HT, soit 206 714,07 € TTC
 - Maitrise d'œuvre : 18 000,00 €, soit 21 600,00 € TTC

Ces travaux seront découpés en 2 phases :

- Phase 1 : rénovation énergétique de l'existant
- Phase 2 : Extension du bâtiment en créant une salle de réunion

D'autres organismes seront sollicités pour les subventions, telle que la fédération française de football, et en partenariat avec le SIEL : Renolution et ACTEE chêne.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	11	2	2

2. Pour le service eau et assainissement, il est proposé de faire une demande pour la réfection du réseau d'adduction d'eau potable.
 - Le devis estimatif proposé par le bureau d'étude Naldeo s'élève à 118 885,24,00 € HT, soit 142 662,28 € TTC

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	15		

3. La municipalité souhaite continuer à améliorer les performances énergétiques de l'espace Michèle Bernard comprenant une salle de cinéma, un dojo, une bibliothèque et une grande salle des fêtes.

En 2023, les chaudières fioul ont été remplacées par une chaudière à bois déchiqueté pilotée par télégestion.

L'étude faite par le cabinet Caeli conseils estime :

- le montant des travaux à 424 200,00 € HT, soit 509 040,00 € TTC
- la maîtrise d'œuvre à 38 178,00 € HT, soit 45 813,60 € TTC
- le bureau de contrôle à 4 000,00 € HT, soit 4 800,00 €

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	14	1	

III – Demande de Subvention : enveloppe solidarité

En complément du dossier déposé sur la plateforme du département au 31/12/2023, suite au montant voté le 07 décembre 2023 et afin de compléter le dossier pour atteindre un montant supérieur ou égal à 14 000 € HT, dans le cadre des enveloppes de solidarité, Mme la maire propose de continuer le programme de réfection des murs du cimetière selon le devis proposé par SARL MTC :

- Suite de la restauration des murs du cimetière : 11 695, 85 € HT

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	15		

IV – Prime pouvoir d'achat

Vu le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité social territorial en date du 21 décembre 2023 ;

Considérant qu'il y a lieu de verser une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire en vue de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics territoriaux ayant perçu une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€ sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Cette prime va de 300 à 800 € en fonction du revenu de l'agent, tous les agents sont concernés. Le coût total du versement de cette prime est de 6 400,00 € pour notre collectivité.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	13		2

V – convention d'adhésion pôle santé au travail

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire, au titre de ses missions facultatives, propose à la collectivité adhérente, trois niveaux d'intervention, au choix :

- Médecine du travail : option 1 = 0,45 % de la masse salariale
- Prévention des risques professionnels : option 2 = 0,10 % de la masse salariale
- Médecine du travail + Prévention des risques professionnels : option 3

Choix retenu par la collectivité : option 3 = 0,50 % de la masse salariale

Si l'on choisit l'option 3, le coût prévisionnel pour 2024 serait d'environ 1000 €

Pour information, en 2023 le montant versé était de 864 € uniquement avec l'option 1.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	15		

VI – Choix du prestataire pour réparer la bête de la STEP

Annule et remplace la délibération n°042-214202467-20231207-009.

Une erreur s'était glissée dans les montants du devis de l'entreprise Peireira.

Une consultation a été lancée auprès de 3 entreprises, les offres sont les suivantes :

Entreprise	Tarif HT	Tarif TTC	Divers
LMTF	36 897,60 €	44 277,12 €	
BHD	13 969,60 €	16 763,52 €	Dossier incomplet
PEIREIRA	20 960,00 €	25 152,00 €	Deux options : tranchée d'ancrage 3280€, Reprise totale du bassin 1er étage : 8420€

Le conseil municipal retient l'entreprise Peireira pour un montant des travaux de 20 960,00 € HT, sans les options,

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	12	3	

VII – DPU

Madame la Maire fait connaître au conseil municipal qu'elle a reçu une déclaration d'intention d'aliéner de biens soumis au droit de préemption urbain à savoir :

- Immeuble cadastré AD 150, 18 rue de la Modure
- Immeuble cadastré AH 376 et un petit morceau de la parcelle AH 403 à Coron
- Immeuble cadastré AB 123 et 242, 47 rue Peyronnet

Nb votants	Pour	Contre	Abstention
15	15		

VII – Divers

- ZACC : nous attendons la validation du projet par le parc du Pilat et délibérerons au prochain conseil.
- Boulangerie : nouvelle rencontre entre un porteur de projet/commune/CCMP, puis visite des locaux avec M. Fanget
- Saint-Julien-Molin-Molette a été retenue pour les 50 ans du parc. L'évènement se déroulera le samedi 05 octobre ou le dimanche 06 octobre autour de l'espace Michèle Bernard et de l'agorospace.
- Site de compostage : il est installé place Bancel, c'est un emplacement provisoire. Le modèle va être amélioré. Aucun sac (poubelles, compostables, papiers...) ne peut être déposé dans le compost.
- Cantine : une 6^{ème} personne vient d'être recruté sur le temps du repas.

- Marché : la ferme des chaletous (vente des volailles) ne viendra plus. Ses ventes sont en baisse constante depuis le mois de septembre.
- Chemin des Manisols : l'entreprise Mazet TP interviendra très prochainement pour reprendre la partie affaissée.
- CCAS : le repas a été un succès. 120 colis ont été distribués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 50 mn

Vu par Nous, Céline ELIE, Maire de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE, pour être affiché sur le site internet de la mairie conformément aux prescriptions du Code des Collectivités Territoriales.

Mme La Maire
Céline Elie



la secrétaire de séance
Christine Robin

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Robin", is written below the name of the secretary.